

Le Petit Colombier

Le journal de la
Résidence Autonomie



La vie à la résidence
« LE VIEUX COLOMBIER »
Rue des primevères
Isneauville

Mars 2021

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Marchello et Mr Rémont.

L'année 2020 résumée par des résidentes :

Yvonne 96 ans.

Le 1^{er} confinement je n'avais plus de visite de mes enfants, il n'y avait plus de marché le mardi les courses étaient déposées devant ma porte par mes enfants, plus de club de l'amitié et il y avait plus d'activités (gym, arts thérapie).

Les activités ont repris depuis pour les résidents, on tricote avec Mme Michel Christelle et cet été elle nous a emmenés marcher dans le pays et au lac de Montville.

Yvette 88 ans.

Déjà 2 ans et demi que je suis à la résidence avec un petit problème d'adaptation. Mais cette année grâce aux animations une amélioration est intervenue pour moi contrairement à mon mari qui a du mal, il ne se plaît pas ici. Pourtant moi je pense qu'il y a une bonne ambiance dans la résidence.

Séance de gym douce au soleil



Le potager est de retour



Ballade dans Isneauville



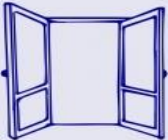
Goûter de bienvenue pour présenter nos 2 nouveaux résidents




Depuis le 20 mars à minuit, le confinement est en rigueur dans notre département.



DEDANS AVEC LES MIENS #COVID19
(Zones avec restrictions sanitaires renforcées)

VIE SOCIALE  Je ne reçois pas chez moi. Je ne me rends pas chez les autres.	TÉLÉTRAVAIL  Je télétravaille sauf impossibilité.
AÉRATION J'aère régulièrement mon logement. 	SORTIES  Je ne sors plus après 19h, sauf pour mon travail ou une urgence et avec une attestation.

DEHORS EN CITOYEN
(Zones avec restrictions sanitaires renforcées)

GESTES BARRIÈRES Je porte le masque et je respecte les distances. 	REPAS J'évite de manger ou de boire si je ne suis pas seul ou avec les personnes de mon foyer. 	MOTIF IMPÉRIEUX Je ne quitte pas ma région ou mon département sauf motif impérieux ou professionnel, justifié par attestation. 
SORTIES  Je peux sortir jusqu'à 19h pour les motifs autorisés.	DÉPLACEMENT Au-delà de 10 kilomètres, je dois avoir une attestation justifiant le motif de mon déplacement. 	VIE SOCIALE  Je peux retrouver des amis dehors, mais à 6 maximum et en respectant les gestes barrières.

Le port du masque est obligatoire dans la résidence.

Mémo pour avril

La vaccination aura lieu le vendredi 9 avril 2021 à partir de 14h30.

Un courrier vous a été adressé pour vous communiquer votre heure de passage et les consignes à appliquer.

Bonne lecture

Christelle Michel.